

le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE
MUNICIPAL



#315
OCTOBRE
2025

La rentrée des classes,
du 2 septembre 2025



Ça se passera en OCTOBRE...

LITTÉRATURE



CONFÉRENCES



VIDE-GRENIERS

Dimanches 12 et 26 octobre, de 7h00 à 15h30, place des Résistants.
Les Pescadous du Creux.

Dimanche 19 octobre, de 7h00 à 15h00, parking Saint Asile.
Festive de la Presqu'île.

VIDE-DRESSINGS

Dimanche 26 octobre, de 9h00 à 17h00, salles Myrte et Arbusées.
Festive de la Presqu'île.

SANTÉ

Don de sang, vendredi 10 octobre, de 15h00 à 19h30, salle Marc Baron.



THÉÂTRE



ART



ANIMATIONS



MARCHÉ



Mardi 28 octobre, cérémonie des bacheliers, salle Charles Aponte, à 19h00.

Mercredi 29 octobre désherbage des bibliothèques, toute la journée, salle Myrte.

CÉRÉMONIE

Cérémonie de la Toussaint, samedi 1^{er} novembre, à 9h30 l'office religieux, 11h00 cérémonie au monument aux morts et à 11h45 cérémonies aux cimetières nouveau et ancien.



RETROUVEZ L'AGENDA DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE SUR VILLE- SAINTMANDRIER.FR



ÉDITO



Traditionnellement, octobre est un mois charnière après les mois d'été durant lequel nous avons vécu au rythme des manifestations qui se sont déroulées, depuis la fête de la musique le 21 juin jusqu'à la fête de la libération de la commune le 27 août. Et puis, septembre est arrivé avec la rentrée des classes un peu particulière cette année en raison des intempéries. Les élèves des écoles primaire et maternelle ont pu enfin emprunter l'allée Samuel PATY et intégrer des locaux entièrement isolés thermiquement qui seront bientôt chauffés et climatisés grâce à la pose de panneaux photovoltaïques.

Le traditionnel Forum des associations s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et chacun a pu prendre ses abonnements et cotisations pour pratiquer une activité sportive ou culturelle au sein des nombreuses associations que comptent notre village. C'est d'ailleurs un casse-tête pour permettre à toutes ces associations de pouvoir bénéficier d'une salle. Heureusement, dès la fin des travaux de l'hôtel de ville, les élus et les services municipaux ont pu emménager dans les locaux, ce qui nous permettra de transformer l'ancien réfectoire du restaurant scolaire, que nous occupons depuis 8 mois, en salles associatives.

Mais, si octobre est un mois charnière, les projets en cours continuent et comme vous avez pu vous en apercevoir les travaux vont bon train sur le stade Lanérière. Nous espérons que nos footballeurs pourront fouler la nouvelle pelouse dès le mois de novembre, comme convenu. Entre-temps, le marché de la propriété Fliche aura été attribué et les travaux pourront débiter.

Au moment où j'écris cet édit, la commune a subi de graves intempéries et certains d'entre vous ont eu à déplorer des dégâts dans leurs habitations ou leurs commerces. Heureusement, les travaux réalisés sur la place du village, avenue Estienne d'Orves et avenue de la Mer, ont permis une évacuation rapide des eaux et les dommages ont été minimisés. A cet égard, je tiens à saluer l'implication et le travail de nos agents techniques, de la police municipale et de la direction des services qui ont bataillé une partie de la nuit afin que les voiries soient dégagées et accessibles afin que la sécurité des Mandréens soit préservée. Ainsi, notre commune a-t-elle moins souffert de ces intempéries et j'ai une pensée particulière pour les communes voisines plus touchées.

Le réchauffement climatique est bien là et demain nous risquons de connaître des événements similaires. Il convient de prendre les mesures adaptatives nécessaires pour que nous puissions continuer de vivre en sécurité.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS

Gino SAVRE-DI BARTOLOMEO
né le 20/05/2025



ILS SE SONT MARIÉS

Vérane GEUS & Michael TOMI
25/08/2025

Christine LEGRET & Julien DEFRANCE
30/08/2025

Laurie DIAS & Kevin GALDEANO
06/09/2025

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Gaston GIAMBIASI 18/08/2025
à l'âge de 75 ans



VOS PROCHAINES

PERMANENCES
DES ÉLUS (SANS RENDEZ-VOUS)

Mairie annexe de Pin Rolland
(locaux de l'agence postale communale)

SAMEDI 11 OCTOBRE de 10h à 12h
(pas de permanence en août)

***Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
Présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.***

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.
Création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte, Lydia Fournié et Pascal Merenco.
Photo de couverture : Vie de la cité.
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA-83110 SANARY-S/MER.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.



Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à :
viecite@ville-saintmandrier.fr



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



ville-saintmandrier.fr



SHANNON TISSOT, triple lauréate du Prix Hippocampe

Shannon Tissot, jeune Mandréenne de 16 ans, a remporté le dimanche 7 septembre au Musée Océanographique de Monaco, pour la 3^{ème} année consécutive, le 1^{er} prix Hippocampe en photographie sous-marine et représente donc la jeunesse française à Monaco.

1^{er} prix remis par S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.



Félicitations aux BACHELIERS

Le mardi 28 octobre à 19h00, la ville de Saint-Mandrier-sur-Mer et sa commission municipale « Jeunesse » sont ravis de mettre à l'honneur les bacheliers mandréens 2024/2025 pour l'obtention de leur diplôme.

Si vous n'avez pas reçu de bristol d'invitation, n'hésitez pas à contacter (avant cette date) le bureau « Vie de la cité » au 04.94.11.51.76 pour vous inscrire.

À noter : la commune verse une bourse de 70 € par virement bancaire sur le compte du jeune bachelier, et la Région accorde une bourse au mérite pour la mention « Très bien » d'un montant de 300 €.

La commune de Saint-Mandrier-sur-Mer, FÊTE SES 75 ANS

Ha ! La belle jeunesse que voilà !
(Juin 1953)

La toute jeune Jocelyne Pallier a trouvé une petite somme d'argent sur la voie publique. L'a-t-elle gardée pour s'acheter des bonbons ? Que nenni, amis gourmands ! Elle s'est empressée de remettre le modeste pécule au secrétariat de la mairie.

Ce beau geste spontané vaut bien ces lignes dans cette revue de presse locale.

Ho ! Le sans gêne que voici, que voilà ! (République de Toulon et du var - février 1953)

Un certain Monsieur dont l'établissement nécessitait des travaux de réparations, n'a rien trouvé de mieux que de déverser ses gravats au quartier du Canon, à proximité de la cale de halage. Pour lui rappeler cette interdiction, il lui a été dressé procès-verbal. Et Toc !



Extraits d'ouvrages de Ken Nicolas, que nous remercions vivement.

Programme du CCAS

CCAS
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

**PROGRAMME DES ANIMATIONS
FOYER DES ANCIENS - 2025 / 2026**



Mercredi 15 OCTOBRE	GOÛTER MUSICAL À 14H - Restaurant scolaire Réservé aux personnes de plus de 60 ans	
Judi 20 NOVEMBRE	LOTO DE NOËL À 14H - Foyer des Anciens Réservé aux personnes de plus de 60 ans	
Samedi 13 DÉCEMBRE	REPAS DE NOËL À 12H - Restaurant scolaire Réservé aux personnes de plus de 70 ans	
Mercredi 14 Janvier	GALETTE DES ROIS À 14H - Restaurant scolaire Réservé aux personnes de plus de 60 ans	
Mercredi 11 MARS	LOTO CRÊPES À 14H - Restaurant scolaire Réservé aux Mandréens de plus de 60 ans	
Judi 9 AVRIL	LOTO DE PRINTEMPS À 14H - Foyer des Anciens Réservé aux Mandréens de plus de 60 ans	
Samedi 23 MAI	REPAS DE PRINTEMPS À 12H - Restaurant scolaire Réservé aux Mandréens de plus de 70 ans	

POUR TOUTE MANIFESTATION, s'inscrire au CCAS, rue Anatole France (à côté de la Poste, au fond de la cour)
ou par téléphone au 04.94.11.24.56, ou au Foyer des Anciens au 06.28.63.97.30.



C.C.A.S.
Saint-Mandrier-Sur-Mer

**Goûter Musical
et Dansant**



Mercredi 15 octobre 2025

à 14 heures
au Restaurant Scolaire

**Inscriptions pour les Mandréens
(à partir de 60 ans)
du 15 septembre au 8 octobre**

au CCAS rue Anatole France (à côté de la Poste au fond de la cour)
par téléphone au 04.94.11.24.56
ou au Foyer des Anciens

Attention : les personnes souhaitant assister à la
soirée doivent s'inscrire impérativement au 04.94.11.24.56

Fête de **SANT MANDRIÉ**, le dimanche 24 août

Un peu d'histoire : Après la chute de l'Empire Romain au V^{ème} siècle de notre ère, le territoire de Six Fours, auquel était rattachée « l'Isle de Cépet ou Sépet » comme on le trouve sur les cartes anciennes, fut administré par l'Abbaye de Saint Victor de Marseille. La Provence était alors sous le joug des Wisigoths. Saint Césaire alors évêque d'Arles, grand prédicateur proche des déshérités, avait perdu son droit de vicaire de l'Eglise Romaine et avait été déporté à Bordeaux par Alaric II. Cyprien qui avait été confié à Césaire et était devenu son confident, poussé par un sentiment de justice alla plaider



la cause de Césaire et le fit libérer. S'en suivirent des entrevues entre le roi Alaric II, Césaire et Cyprien au cours desquelles, deux officiers de la garde royale furent touchés par les paroles prononcées par Saint Césaire et ils le suivirent à Arles, se convertirent et furent baptisés.

Sur le bouclier de Mandrianus en tenue de soldat, on peut lire la parole extraite de la lettre aux Philippiens qui peut se traduire par « j'ai fait de toute chose un déchet afin de gagner le Christ. »

Cyprien fut nommé évêque de Toulon en 517. Mandrianus et Flavianus vinrent se retirer sur l'île de Cépet où ils vécurent en ermites menant une vie de privation. La reconnaissance populaire leur a décerné le titre de saints à cause de leur foi, leur vaillance et du bien qu'ils firent aux

habitants de l'île. Notamment, si l'on regarde l'étymologie du nom de notre saint Patron, mandrias signifie roseaux en latin, l'homme des roseaux mais aussi vannier et ermite solitaire. La légende dit qu'il aurait aidé les pêcheurs à réaliser des nasses en roseaux pour s'en servir comme filets de pêche. On lui a aussi attribué une réputation de guérisseur. Pourquoi on parle moins de Flavien, on ne le sait pas. Ils résidaient à l'emplacement d'une tour phocéenne (tour de feux) à l'emplacement de la Croix des Signaux (Sémaphore actuellement). Ces tours phocéennes avaient pour but de pouvoir signaler principalement l'arrivée de pirates. D'où notre devise « Semper Mandrianus Vigil » (Mandrianus toujours veilleur).



Les reliques conservées à la cathédrale de Toulon furent trouvées dans un sépulcre contenant une caisse bardée de fer dans laquelle étaient déposés des ossements humains en trois paquets avec ces mots « Hic jacent ossa beatorum Cypriani, Mandriani et Flaviani. » Comment ces ossements se sont trouvés dans une même caisse, dans la chapelle voisine de la cathédrale de Toulon, c'est une énigme car au cours des différents aménagements de la cathédrale et lors de la révolution où la cathédrale fut saccagée, les reliques furent dispersées. Quoiqu'il en soit, actuellement, dans la chapelle dite « Saint Cyprien », le crâne de Saint Mandrier repose recouvert d'une étoffe rouge dans un reliquaire en bois, de style roman et doré.



Le dimanche 24 août un grand hommage a été rendu à notre saint protecteur pour sa fête, avec le prêt des reliques par le Vicaire Général Mallard à la demande du Père Jean Yves Molinas dans le cadre du 75^{ème} anniversaire de notre commune.

Un grand merci à la Police municipale de Saint-Mandrier-sur-Mer qui a assuré le transport des reliques jusqu'à notre église et leur retour à la cathédrale de Toulon et aux Pescadous du Creux qui ont transporté ce lourd coffret pendant la procession ainsi que la statue de Mandrianus ermite converti réalisée par Laurent Guérin, peintre et sculpteur de souche Mandréeenne sur son socle en bois conçu par Jean Claude Ventre. La procession entraînée par les Bravadeurs, les tambourinaires et les groupes provençaux de la Resplido de San Mandrié de Mar et dou Cabanoun dou Pescadou, en présence du Vicaire Général Mallard, de Monseigneur Molinas et l'Aumônier de Marine Charolais, de monsieur le Maire, son épouse, les élus, les chorales Alléluia et Stella Maris et les paroissiens s'étant déplacés très nombreux pour cette belle fête. A l'issue de la messe animée par les deux chorales et Philippe Donon à l'orgue, un apéritif offert par la municipalité a permis à chacun de terminer cette matinée dans la convivialité.



Encore un grand merci aux membres de la paroisse et en particulier à Gérard Maillot et Sylvie Davin ainsi qu'aux différents services de la municipalité pour leur aide dans la préparation et l'organisation de cet événement.

NUMÉROS ET LIENS UTILES

POMPIERS 04 94 05 33 00 / 18 ou 112
depuis un portable.

POLICE MUNICIPALE 04 94 11 51 70
Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas
d'urgence.
7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable
au 06 75 56 02 17, pour tout problème
technique ou de sécurité.

ACCUEIL MAIRIE 04 94 11 51 60

MÉDIATHÈQUE 04 94 63 58 70

GUICHET UNIQUE
Service scolaire 09 67 51 98 08

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S 04 94 11 24 56
Assistante Sociale
sur rendez-vous 04 94 11 51 62

CONSEILLER NUMÉRIQUE
04 94 63 58 70
Sur rendez-vous.



TRAVAUX réalisés par la COMMUNE

RÉNOVATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

Les travaux en mairie, débutés le 6 janvier, ont duré six mois.

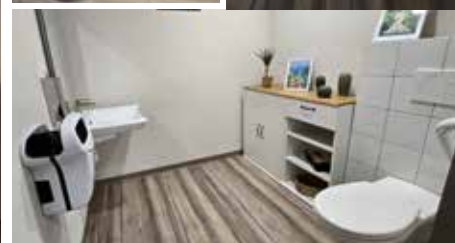
Au rez-de-chaussée, ils ont consisté à rendre l'accueil accessible à tous, à créer un sas pour sécuriser le personnel, à rénover les sanitaires existants et à en aménager de nouveaux pour les agents.

L'espace ouvert de la comptabilité a été transformé en trois bureaux individuels et une zone de rangement.

Dans l'extension, deux bureaux supplémentaires ainsi qu'une salle de repos/repas pour les agents ont été créés.

Au niveau intermédiaire, un bureau destiné aux élus et des sanitaires pour les visiteurs ont été aménagés.

À l'étage, les travaux ont porté sur la rénovation des murs, sols et plafonds, le remplacement de la PAC, la reprise de l'étanchéité et/ou le remplacement de certains ouvrants, ainsi que sur l'isolation phonique et thermique.



RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Réfection des reliefs extérieurs qui s'effritaient, ravalement de deux façades sur quatre, rénovation de l'escalier maçonné donnant accès au clocher.

STADE FOOTBALL

Remplacement du gazon synthétique, création d'un caniveau de récupération des eaux du drainage, remplacement de l'éclairage sur les mâts existants.

RÉNOVATION DES SANITAIRES DE SAINT-ASILE

Rénovation des extérieurs, remplacement des portes coté dames et des cuvettes de WC en céramique par des cuvettes en inox.



CRÈCHE « LES LUCIOLES »

L'entretien de la toiture ne suffisait plus à garantir une parfaite étanchéité.
C'est pourquoi une rénovation complète a été réalisée durant l'été.
Des baguettes d'angle en PVC et des entrebâilleurs ont été posés.
Les deux dortoirs ont également été repeints.



CRÈCHE « LEI RISOLET »

Pose d'anti pince-doigts, entretien des fermetures extérieures et pose d'aérateurs.



TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DE L'ÉCOLE LOUIS CLÉMENT

Les travaux consistent à intervenir sur les trois bâtiments des écoles.

Isolation thermique des murs par l'intérieur pour le bâtiment élémentaire, au niveau des murs-rideaux ainsi que du mur sud au rez-de-chaussée du bâtiment B (maternelle).



Isolation des combles des bâtiments A et B (maternelle).

Rénovation des éclairages des écoles primaires et maternelles : remplacement des luminaires par des équipements LED d'efficacité lumineuse identique.

Installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Mise en place d'une PAC air/air pour le chauffage et la climatisation du site (primaires et maternelles).

La première tranche des travaux a été réalisée pendant les vacances d'été.
Une deuxième sera effectuée pendant les vacances de la Toussaint et achevée aux vacances de Noël si la météo n'est pas favorable fin octobre.



TRAVAUX réalisés par la MÉTROPOLE

CANDÉLABRES

Remplacement d'une centaine de têtes de candélabres équipés de lampes anciennes génération, par des lampes LED.
Chemin des Aubépines, chemin des Lilas, chemin des Roses, avenue de Normandie, avenue de la Mer, montée de Cap Soleil...



PANNEAUX D'INFORMATION

Les deux panneaux numérique d'information devant le poste de Police et au rond-point INAUD ont été remplacés.



Le FORUM des associations 2025

Comme chaque année, le Forum des associations de Saint-Mandrier-sur-Mer a marqué le coup d'envoi de la rentrée. Samedi 6 septembre, la place des Résistants a réuni de nombreuses associations mandréennes venues présenter leurs activités, échanger avec le public et susciter de nouvelles vocations.

Sport, culture, loisirs créatifs, solidarité, environnement, mémoire locale... la richesse du tissu associatif a une fois de plus été mise en lumière. Les visiteurs ont pu rencontrer les bénévoles, découvrir de nombreuses activités et préparer leurs inscriptions pour la saison 2025-2026.

Une vitrine du dynamisme mandréen

Tout au long de la matinée, les bénévoles ont accueilli le public avec enthousiasme, répondant aux questions, partageant leurs projets et, pour beaucoup, enregistrant les premières inscriptions de la saison. Le forum a permis de mettre en avant le formidable engagement de ces femmes et de ces hommes qui, tout au long de l'année, donnent de leur temps pour animer notre commune.



Un rendez-vous d'échanges et de convivialité

Nos associations sont le cœur battant de Saint-Mandrier. Elles créent du lien, favorisent le vivre-ensemble et transmettent des valeurs de solidarité et de partage.

Les visiteurs ont également pu profiter de moments de convivialité autour des stands, où sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous. Le forum a ainsi permis de renforcer les liens entre générations, habitants de longue date et nouveaux Mandréens.

Cette édition s'est poursuivie autour du traditionnel apéritif municipal et d'un repas partagé, avec une paëlla réalisée par des bénévoles, avant que tous participent aux nombreux défis sportifs ou intellectuels proposés par les associations. Un bon moment de partage et de franche rigolade.

Un élan pour la saison 2025-2026

Au-delà de la manifestation elle-même, ce rendez-vous marque le coup d'envoi d'une nouvelle année riche en activités. Du sport en salle ou en plein air, aux ateliers culturels et artistiques, en passant par les actions solidaires et environnementales, chacun pourra trouver une activité correspondant à ses envies et disponibilités.

Le Forum des associations 2025 a une fois encore confirmé la vitalité de notre vie locale et l'attachement des Mandréens à la participation citoyenne. Un bel élan qui laisse présager une saison 2025-2026 animée, fédératrice et pleine de belles rencontres.



De nombreuses associations étaient présentes pour le forum. Toutes les photos des stands ne peuvent être publiées, mais nous remercions chaleureusement l'ensemble des associations pour leur présence et leur dynamisme.

LE STAND INFO MAIRIE

S'inscrivant dans une volonté de participer à ce rassemblement annuel, la municipalité était présente auprès des associations le 6 septembre dernier.

Pour l'occasion, le SITTMAT et la Métropole, avec le service du « Contrat de Baie - Natura 2000 », ont répondu présents à notre invitation. Chacune de ces entités a présenté son cœur de métier en rapport avec la préservation de notre environnement terrestre et maritime. La présence de ces institutionnels intéresse toujours le public, et notamment les plus jeunes déjà bien sensibilisés à l'importance de la nature qui nous entoure.

Du côté de la municipalité, nous avons échangé sur le bien-vivre à Saint-Mandrier avec :

- votre appropriation des nouveaux lieux de vie mis à disposition ou à venir (foyers des anciens et des jeunes, médiathèque et ses Micro-Folies, centre aéré...) ;
- votre appropriation de nouveaux services (un distributeur de billets, des bornes numériques de renseignements mairie...) ;
- la sécurité avec notre police municipale ;
- notre implication auprès des professionnels de santé pour une maison de santé sur la commune ;
- les travaux en cours aux écoles et au club de foot ;
- un point sur les plages et la gestion du récif barrière de posidonie à « La Vieille ».

Et bien d'autres sujets et renseignements pratiques, comme ceux liés à nos marchés provençaux.

Vous êtes toujours plus de 200 à venir nous rencontrer. C'est avec plaisir que nous vous donnons rendez-vous l'an prochain !



**RETROUVEZ LE PROGRAMME DU
FOYER DES JEUNES POUR LES
VACANCES D'AUTOMNE, ICI**



Une conférence sur le CHANGEMENT CLIMATIQUE à la médiathèque



À l'occasion de la semaine de la Fête de la Science, la médiathèque François Montagne accueillera une conférence avec pour sujet le littoral méditerranéen face au changement climatique.

La montée des eaux, la « tropicalisation », autrement dit l'augmentation des températures, la modification des courants, l'acidification des océans ou encore la salinisation des nappes phréatiques : autant de bouleversements qui nous obligent à repenser nos comportements et l'aménagement de nos territoires. Sommes-nous capables de nous adapter ?

C'est à cette question essentielle que répondra Guy Herrouin, ancien directeur du centre Ifremer Méditerranée, lors d'une conférence intitulée « Le littoral Méditerranéen et le changement

climatique », le **mardi 7 octobre à 14h00, à la médiathèque François Montagne** (4 avenue Marc Baron, Saint-Mandrier-sur-Mer).

Collecte d'OLIVES

Vous avez un olivier chargé d'olives ?

Nous vous proposons de les ramasser et de les apporter à l'Ermitage.

Toutes les olives (celles de l'Ermitage, de la commune et des particuliers) seront ensuite acheminées au moulin d'Ollioules pour être transformées en huile d'olive. Vous recevrez en retour une quantité d'huile proportionnelle à votre apport.



Pour connaître la meilleure date de ramassage, merci de téléphoner vers le 15 octobre à Michel, métayer du domaine de l'Ermitage, au 06.72.80.69.68.

Une conseillère NUMÉRIQUE

Pour vous accompagner dans vos démarches et vers l'autonomie numérique, une conseillère numérique vous accueille à la médiathèque, au 4 avenue Marc Baron. Ce service sera disponible à partir du 18 octobre 2025, tous les jeudis de 14h00 à 15h30 (hors périodes de vacances scolaires).

Sur rendez-vous uniquement, en appelant le 04.94.63.58.70.

En application du code électoral, un maire ne peut utiliser le bulletin municipal à des fins électoralistes et tenir des propos polémiques en période préélectorale.

À l'inverse, la jurisprudence administrative admet que l'expression des élus d'opposition puisse être critique, voire polémique, tant qu'elle ne dépasse pas les limites légales, notamment en ce qui concerne la diffamation ou l'injure.

À cet égard, en tant que directeur de la publication, le maire ne peut censurer ces propos, sauf s'ils sont de nature à engager sa responsabilité pénale.

L'état du droit crée de fait une rupture d'égalité de traitement plus favorable aux élus de l'opposition. Ces élus peuvent utiliser l'espace qui leur est réservé comme vitrine électorale et critique, sans qu'il ne puisse leur être rétorqué.

Aussi, dans un souci de préservation du bulletin municipal des querelles électoralistes, nous avons interrogé les élus du groupe d'opposition de La Vague Mandréeenne quant au maintien des propos polémiques contenus dans leur article.

Ces derniers ont souhaité maintenir la totalité de cette tribune.

LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'OPPOSITION

LA VAGUE MONTE : CONSTRUISONS ENSEMBLE L'ALTERNATIVE

Une fois encore, les articles de la majorité municipale publiés en septembre dans le Mandréeen illustrent parfaitement ce que nous dénonçons depuis cinq ans : dénigrement systématique de ceux qui ne partagent pas sa ligne, menace à peine voilée contre les voix discordantes, manque de transparence dans les projets, bétonnage excessif de notre presqu'île et gabegie financière dans des opérations discutables. Tout est réuni dans ces textes qui en disent long sur la gouvernance de notre commune.

Face à cette attitude, nous ne répondrons pas par la polémique, mais par la construction patiente d'une alternative. Depuis plusieurs mois, nous travaillons à la constitution d'une liste de La Vague Mandréeenne renforcée de nouvelles têtes en vue des élections municipales de mars 2026. Notre démarche rassemble de plus en plus d'habitantes et d'habitants, jeunes ou plus expérimentés, actifs ou retraités, qui partagent un même désir de transparence, de respect du cadre de vie et de bonne gestion des finances communales.

Notre projet repose sur des idées simples :

- Un urbanisme raisonné : Stop au bétonnage anarchique, préservation des derniers espaces naturels et des paysages qui font notre identité.
- Une gestion transparente : Des décisions claires, des comptes rendus accessibles, et une vraie concertation avec les citoyens.
- Une économie locale responsable : Fin du gaspillage, priorité aux projets durables et utiles pour tous.
- Une politique citoyenne : Redonner confiance aux habitants en une équipe municipale non partisane, à l'écoute et ouverte au dialogue. L'élan qui se crée autour de notre liste est une source d'énergie positive et d'espoir. Chaque semaine, de nouvelles personnes nous rejoignent, convaincues qu'il est possible de gouverner autrement, avec rigueur, honnêteté et sens du bien commun.

Nous donnons rendez-vous à celles et ceux qui souhaitent participer à cette dynamique lors de nos réunions hebdomadaires du mardi soir, salle des Jardins d'Hydra, lieu d'échanges ouverts à toutes les bonnes volontés. Rapidement, nous organiserons des réunions publiques pour présenter notre démarche et bâtir avec vous un projet partagé pour l'avenir de Saint-Mandrier.

Il est temps d'agir ensemble. Il est temps de tourner la page. Il est temps de rejoindre La Vague Mandréeenne.

Parce que Saint-Mandrier mérite transparence, respect et protection.

Les élus de la Vague Mandréeenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Dans leur dernière libre expression, les élus de l'opposition me comparent à Donald TRUMP en estimant que les similitudes sont nombreuses.

En premier lieu, ils me reprochent une trop longue longévité à la tête de la gestion de la commune.

En réponse : Il convient de rappeler que ce sont les électeurs mandréens qui en ont décidé ainsi en votant dès le premier tour à plus de 64 % pour la liste que j'avais l'honneur de conduire.

Selon eux toutes les décisions seraient concentrées entre mes mains.

En réponse : la démocratie locale s'exprime au travers d'un certain nombre d'instances locales qui garantissent la pluralité des opinions et ne permettent pas, fort heureusement, que le pouvoir soit confisqué par une seule personne : conseil municipal, consultations et enquêtes publiques, commissions municipales, commission extra-municipale ... Ces structures se veulent être des lieux d'échanges, de confrontation d'idées et de propositions.

A titre informatif : les commissions municipales sont au nombre de 14. Je n'en préside volontairement aucune et n'y participe pas afin de ne pas influencer la teneur des débats. Dans chacune de ces commissions, l'opposition est obligatoirement représentée.

Plus largement, est-il besoin de préciser que tous les actes pris par la collectivité sont produits ou vérifiés par les fonctionnaires territoriaux, sous l'autorité du Directeur général des services, et sont soumis au contrôle de légalité de la préfecture.

Toujours selon eux, j'exercerais des pressions sur les opposants et j'utiliserais d'intimidations.

En réponse : dans un des derniers numéros du bulletin municipal « Le Mandréen », je leur demandais d'apporter des preuves de leurs allégations... Preuves dont je reste toujours dans l'attente. Pour mémoire, selon le code pénal : « Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation... ». Ce délit est passible d'une amende de 45 000 €.

Affirmation encore plus grave, les élus d'opposition de La Vague m'accusent de : « multiplier les faveurs en profitant de la centralisation du pouvoir pour construire des fidélités intéressées... ».

En réponse : faut-il comprendre qu'ils me reprochent l'attribution de la plupart des logements sociaux construits au Pin Rolland à des familles mandréennes en attente d'un logement adapté, d'avoir privilégié, à compétences strictement égales, l'embauche à la mairie ou à l'antenne locale de la Métropole Toulon Provence Méditerranée de jeunes Mandréens, d'avoir fait voter des subventions aux associations mandréennes ou à un jeune sportif méritant qui concourt au niveau national, d'avoir remis des récompenses aux jeunes bacheliers, d'attribuer des secours à des Mandréens dans la nécessité ? Mais, tout cela a été décidé dans le strict respect des règles, des besoins et des mérites de chacun.

Enfin, pour conclure, selon eux je ne pourrais envisager un nouveau mandat compte tenu de mon âge.

En réponse : nous vivons dans un pays démocratique où la liberté de choix revient aux électeurs. Que les élus d'opposition en soient certains, ce sont bien les électeurs mandréens qui auront à trancher lors des prochaines échéances municipales en fonction de différents critères au nombre desquels figureront probablement le respect des promesses et des engagements pris, l'expérience dans la gestion des affaires communales, la bonne connaissance de l'environnement local, l'expertise reconnue dans des domaines divers...

Il n'est pas certain que la discrimination liée à l'âge soit un élément pertinent de choix.

À cet égard, le conseiller municipal le plus âgé est un élu d'opposition, membre de La Vague...

Le Maire,
Gilles VINCENT

La tribune de la **MAJORITÉ**

Au moment où les maillots de bain sont remisés dans les armoires, il est bon de revenir sur la saison balnéaire écoulée. Comme les précédentes, celle-ci s'est déroulée sans encombre, accueillant nos Mandréens expatriés pour des raisons professionnelles, de nombreux touristes, et surtout a permis à chacun de profiter d'un bel été.

Comme chaque année, des animations culturelles et festives ont été proposées. Mais cette saison avait une saveur particulière, puisqu'elle célébrait le 75ème anniversaire de la création de notre commune.

La propreté des plages et la qualité des eaux de baignade ont également été assurées. À cet égard, les contrôles, indispensables et réglementaires, ont été réalisés sur les cinq plages, à la fois par l'Agence Régionale de Santé et par la Métropole, notamment en cas de suspicion de pollution ou à la suite d'épisodes pluvieux.

Malgré tout, une association de protection de l'environnement a affirmé que la plage de Cavalas était polluée, après avoir effectué un prélèvement le 29 août... non pas dans l'eau de mer, mais dans un ruisseau temporaire. Elle a poursuivi en indiquant : « Nous venons de réaliser une étude qui confirme la contamination fécale de la plage de Grave-Cavalas. »

Une telle déclaration est grave car elle donne une image faussée de la qualité de nos eaux de baignade. En réalité, au cours de la même période, l'ARS — seul organisme habilité — a procédé à des analyses dans l'eau de mer, à quelques jours d'écart. Les résultats se sont révélés excellents. Ces analyses sont systématiquement affichées par des fonctionnaires municipaux assermentés. Si malheureusement ces informations disparaissent parfois des panneaux, la question se pose : qui a intérêt à les faire disparaître ?

Que cherche réellement cette association ? Se substituer à l'ARS ? La réponse se trouve à la fin de leur communiqué : « Le coût des analyses pèse sur nos ressources... Pour continuer à financer des analyses indépendantes, alerter les autorités et protéger notre littoral, nous avons besoin de vous. Chaque don compte... Faites un don dès maintenant. »

Est-ce à dire que cette association considère que l'ARS est partielle et tronque les résultats ?

Où encore, remet-elle en cause l'expertise de l'ARS...

Rappelons enfin que les Mandréens financent déjà, par le biais de leurs impôts, les prestations assurées par l'Agence Régionale de Santé, organisme officiel et compétent, garantissant le contrôle rigoureux de la qualité des eaux de baignade sur nos plages.

L'équipe des élus d'Union Pour
Saint-Mandrier, de Marégau à Cépét
Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité
municipale sur Facebook : Gilles Vincent
2020-2026 / Union Pour Saint-Mandrier,
De Marégau à Cépét



OCTOBRE est en ROSE à Saint-Mandrier-sur-Mer



La santé et la prévention sont une priorité municipale. La sensibilisation au dépistage des cancers est un enjeu national de santé publique, énergiquement soutenu et relayé sur la commune.

Ce samedi 11 octobre, venez à la rencontre des professionnels de santé sur le stand au marché du village : la maison de santé de la presqu'île, le réseau Cap Sein, CPTS LSTO, centre de dépistage des cancers de la Région Sud.

Participez à la collecte symbolique de soutiens-gorge.

Retrouvez à 14h30 au Marégau le stand de sensibilisation et de prévention avec la guirlande de soutiens-gorge collectés.

Participez à la séance d'échauffement musculaire allégée avant la marche solidaire, dynamisée par la Gym Volontaire et renforcée aussi par l'OMJS, les sections féminines et santé du foot, du rugby...

Toute participation est gratuite. Une touche de rose est souhaitée. Ouverte à tous : hommes et femmes.

Deux parcours sont proposés : la pinède et le tour de la place Marégau (plat et fermé), à effectuer autant de fois que vous le souhaitez jusqu'à 16h00. Goûter !

Des urnes seront disponibles pour des dons libres, reversés à des associations engagées dans la lutte contre le cancer du sein : IPC, Cap Sein, La Ligue. Les soutiens-gorge seront remis à une association.

N'hésitez pas à être solidaires.

DÉSHERBAGE des bibliothèques



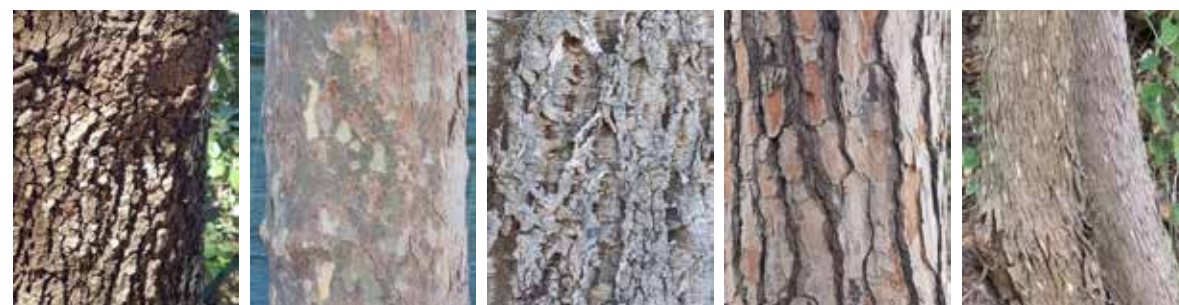
Pour cette saison d'automne, une action de désherbage des bibliothèques de la maison est coordonnée par la commission municipale « transition écologique et biodiversité », avec la participation de l'association la Festive de la presqu'île.

Le mercredi 29 octobre, les livres désherbés de vos bibliothèques pourront être déposés à la salle Myrte (Pin Rolland).

NATURE AUTOMNALE, le quiz

L'automne met en évidence la différence entre les arbres à feuilles caduques, dont les feuillages prennent des teintes cuivrées, rouille, marron, jaune ou doré avant de tomber, et les arbres à feuilles persistantes qui conservent leur verdure toute l'année.

Un quiz vous est proposé : saurez-vous reconnaître, à partir de photos de troncs d'arbres présents sur la commune, de quelle essence il s'agit ? Participez directement sur le site Internet de la commune www.ville-saintmandrier.fr dans la rubrique agenda.



DON de sang



Les amis de l'école de l'ORÉE DU BOIS

C'est la rentrée aussi pour l'association de parents d'élèves « les amis de l'école de l'orée du bois ».

Pour cette troisième année, nous bouillonnons d'idées pour poursuivre notre action au profit des enfants ! Septembre démarre fort avec la vente de gâteaux au forum des associations et notre soirée « assemblée générale et Karaoké » ouverte à tous le samedi 20 septembre à la salle Bailli de Suffren.

Le bal des enfants est d'ores et déjà prévu pour le samedi 22 novembre, la séance cinéma de Noël aura lieu le samedi 13 décembre et notre loto se tiendra le samedi 2 mai 2026 à la salle Marc Baron !

D'autres manifestations sont encore en préparation. Les bénéfices serviront à organiser des activités et participeront aussi à aider les équipes pédagogiques dans leur projet de sortie de fin d'année.

Nous vous attendons nombreux à nos manifestations et invitons les parents à rejoindre l'aventure !

Mail: amisecoleodb@gmail.com
Tél: 0612523691



FIGURES DU VILLAGE d'octobre 2025

Les figures du village vous donnent rendez-vous le dimanche 12 octobre 2025 à 12h30, sur la place des résistants, au kiosque, pour la découverte de la 70^{ème} photographie qui mettra en lumière : "Les gérants du Bar Tabac LE MISTRAL".

Vous pourrez retrouver leur photo durant un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

Sur la photo d'illustration vous pouvez voir "Les Poissonnières" d'avant et de maintenant.

**En noir et blanc: Hélène MARETTO dit "Nine" (1907-1997).
Et en couleur: Martine RAUT née le 11 octobre 1950.**

(Photo de septembre 2025).



La FÉDÉRATION CAVALAS

COLONIES APPRENANTES pour les vacances d'automne

Alors que la rentrée approche, de nombreuses familles pensent déjà à l'organisation des prochaines vacances. Bonne nouvelle : pour l'automne 2025, l'ODEL s'engage une nouvelle fois aux côtés des familles en adhérant au dispositif national « Colos apprenantes », mis en place par l'État.

Ce dispositif permet aux familles éligibles de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du séjour de leurs enfants en colonie de vacances. Une belle opportunité de départ pour tous les jeunes !

Pour les familles ne pouvant pas bénéficier de cette aide, l'ODEL propose des tarifs avantageux, avec la possibilité d'un paiement en trois fois sans frais, après le séjour. Les chèques vacances sont acceptés et les CSE peuvent également bénéficier de remises.

Renseignements complémentaires sur :
<https://odelevasion.fr/decouverte-nature-et-ferme-pedagogique-6-10-ans>



Presqu'une ÉTOILE

L'école de danse Presqu'une étoile à Saint-Mandrier-sur-Mer vous propose des cours pour tous les âges et tous les niveaux :

DANSE CLASSIQUE, MODERN' JAZZ, STREET, EVEILS INITIATIONS, YOGA, PILATES, CLASSE CONCOURS et CABARET HEELS.

Il est encore temps de vous inscrire au 06 20 12 57 96.

Nous sommes sur Saint-Mandrier-sur-Mer village ainsi que Pin rolland. Nous sommes une école de danse basée sur le partage et la bienveillance. Il est possible de faire un cours d'essai avant de vous décider.

L'an dernier pour le premier concours de nos élèves celles ci ont remporté un premier, deuxième et troisième prix. Nous sommes fières d'elles.

Nous tenons aussi à remercier la municipalité pour le prêt des salles.

Julie VIX
Présidente de **PRESQU'UNE ÉTOILE**

ÉCOLE DE DANSE PRESQU'UNE ÉTOILE			PROFESSEURS Magali CALONE COURS DE DANSE Moana YOGA		
LUNDI	MARDI	MERCREDI			
SALLE DE DANSE 1 ^{er} ETAGE SAINT-MANDRIER	SALLE LANIERÈRE PIN ROLLAND	SALLE LANIERÈRE PIN ROLLAND			
17h10 CLASSIQUE 2 (à partir de 11 ans)	17h JAZZ PRÉPARATOIRE	9h JAZZ INTERMÉDIAIRE			
18h10 CONCOURS SOLO MOYEN AVANCÉ	18h STREET PRÉPARATOIRE	10h STREET INTERMÉDIAIRE			
19h10 JAZZ AVANCÉ	19h JAZZ MOYEN	11h CONCOURS GROUPE INTERMÉDIAIRE			
20h10 CABARET/HEELS	JEUDI	VENREDI			
SALLE LANIERÈRE PIN ROLLAND	SALLE LANIERÈRE PIN ROLLAND	SALLE LANIERÈRE PIN ROLLAND			
18h YOGA ADULTE	17h ÈVEIL INITIATION	17h CLASSIQUE 1 (moins de 10 ans)			
	18h DANSE PARENT/ENFANT	18h STREET MOYEN AVANCÉ			
	19h JAZZ ADULTES	19h PILATES			
 Hôtel de Ville 83430 Saint-Mandrier-sur-Mer Site : 753 695 303 000 10			Cours susceptibles de modifications selon le nombre d'adhérents. Le professeur se réserve le droit de réajuster ou d'annuler un cours selon les besoins.		
06 20 12 57 98 - presquetoile@gmail.com					

ÉCOLE DE DANSE
PRESQU'UNE ÉTOILE

RENTREE LE 08 SEPTEMBRE 2025
Cours d'essai possible du 8 au 12 septembre
06 20 12 57 98

ÈVEIL INITIATION - CLASSIQUE - MODERN JAZZ
CLASSE CONCOURS - STREET - PARENT/ENFANT
CABARET HEELS - COURS ADULTES - PILATES - YOGA

à Saint-Mandrier village & Pin Rolland



Hôtel de Ville
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
Site : 753 695 303 000 10

USSM BASKET de Saint-Mandrier-sur-Mer

À l'occasion du Forum des associations du 6 septembre dernier, le président Martial Ancelin et le manager général du club, Eric Bossard, ont eu la grande fierté de remettre à Jimmy Sanna le diplôme du Brevet Fédéral d'Entraîneur Enfants de basket-ball.

Après plusieurs sessions de travail (préparation de séances de basket, connaissance des règles, pédagogie...) tout au long de la saison dernière, Jimmy a réussi l'examen final. Il devient donc entraîneur officiel de basket et prendra en charge cette saison l'équipe U11 du club qui jouera en Championnat départemental.

Encore bravo !



Ancelin **MARTIAL**
Président de l'**USSM Basket**

Le TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Saint-Mandrier lance sa section PICKLEBALL



★ **Cours collectifs: (25 cours annuels garantis)**
«Débutant» 1h/semaine: 180€ pour l'année + licence
«Intermédiaire» 1h30/semaine: 200€ pour l'année + licence
Sessions envisagées: Lundi, mardi, jeudi (matins ou soirs)

Cours particuliers: (Rdv selon disponibilités enseignant)
Pour 1 personne: 35€ / heure
Pour 2 personnes: 40€ / heure
Pour 3 personnes: 45€ / heure
Pour 4 personnes: 40€ / heure

Licence «pickleball»: 26€

Renseignements
auprès de l'enseignant
Anthony (Tel: 06 03 81 60 29)
ou auprès du club (voir coordonnées ci-dessous)

TC ST MANDRIER COMPLEXE MAX JUVENAL ST MANDRIER
Tel 04 94 30 54 48 tcsmandrier@orange.fr
Rencontre de l'enseignant et découverte du sport
Samedi 13 sept. 2025 de 15h à 17h

La pratique libre est également possible - formule adhésion = licence
Renseignements à prendre auprès du tennis club



Conférence et dégustation de VIN NATURE avec l'agora

La nouvelle saison des activités reprend depuis début septembre avec les activités de bien-être et à partir du lundi 15 septembre pour les activités de tricot et couture.

Aussi, le conseil d'administration est heureux de vous inviter à un moment de convivialité.



L'AGORA vous invite à une
Conférence
DÉGUSTATION DE VIN NATURE

Vendredi 10 octobre
à partir de 17h30

À l'atelier
Balthazar

LES VINS DE LA CHAMAILLE
Pierre Gobet et Myriam Filletton

SAINT MANDRIER SUR MER

5€
pour les
non
adhérents



18 Quai Séverine



Les vins de la Chamaille, vin naturel (Bio et Demeter), 100% Ambassade (Globe)

Le vendredi 10 octobre à partir de 17 h 30, à l'atelier Balthazar, quai Séverine, pour une conférence sur les vins naturels. Nous vous attendons nombreux pour cette rencontre gratuite pour les adhérents et avec une participation de 5 € pour les non adhérents.

Hélène **MARIN**
Présidente de
L'AGORA

Amicale des **DONNEURS DE SANG** bénévoles de Saint-Mandrier-sur-Mer



En ce mois d'octobre, à noter deux dates importantes sur le calendrier de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Saint-Mandrier :

Vendredi 10 octobre, avec la prochaine collecte de sang qui aura lieu au square Marc Baron de 15 h 00 à 19 h 30.

Connaissant la valeur d'une poche, nous ne pouvons que vous inciter à :

« **Faites le beau temps, devenez donneurs** »

Par avance, merci pour les malades dont la vie en dépend.

Dimanche 26 octobre à 15 h, au square Marc Baron, aura lieu notre traditionnel loto, suivi d'un apéritif dînatoire offert à tous les participants par l'Amicale.

Venez nous rejoindre, de nombreux lots à remporter vous y attendront...

Bonne rentrée à toutes et à tous !

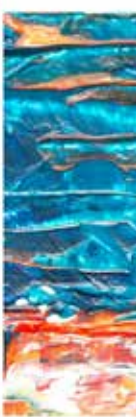
Alain **CRESPO**
Président de l'**AMICALE DES DONNEURS DE SANG**
BÉNÉVOLES DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

LE KIOSQUE DES ARTS, une exposition ouverte à tous les artistes

LES ARTS DE LA PRESQU'ÎLE
PRÉSENTENT

LE KIOSQUE DES ARTS

EXPOSITION
LE 3^{ème} DIMANCHE DU MOIS
DE 14 H À 17 H



**AU KIOSQUE DE
LA PLACE DES RÉSISTANTS**

OUVERT À TOUS LES ARTISTES QUI
EN FERONT LA DEMANDE AUPRÈS
DE L'ASSOCIATION AU 06 16 33 02 24

Les Arts
de la Presqu'île

L'association Les Arts de la presqu'île, et la mairie de Saint-Mandrier-sur-Mer, proposent une exposition d'œuvres d'artistes, en plein air, au kiosque de Saint-Mandrier-sur-Mer, le 3^{ème} dimanche de chaque mois de l'année (19 octobre, 16 novembre, 21 décembre 2025), de 14h00 à 17h00.

Ces expositions permettront de rencontrer les artistes, d'échanger avec eux et de découvrir leurs tableaux. Elles s'adressent à tout peintre.

Les peintres désirant exposer sont invités à s'inscrire auprès d'Elisabeth (06 16 33 02 24).

Le KIOSQUE DES ARTS n'attend plus que votre visite !

Andrée **BILLE**
Présidente des **ARTS DE LA PRESQU'ÎLE**



CHRISTINE HENRY DE SAINT GERVAIS

Histoires de femmes

**GALERIE
RANCILIO**

DU 10 AU 26 OCTOBRE 2025

VERNISSAGE

**VENDREDI 10 OCTOBRE
À 18H30**

ENTRÉE LIBRE

**DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H30 À 19H00
LE DIMANCHE DE 15H00 À 19H00**

2 AV. MARC BARON - SAINT-MANDRIER-SUR-MER

